

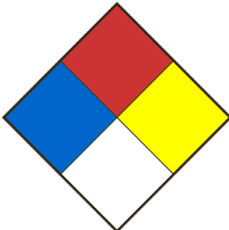


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit CYCLOPENTANE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique C ₅ H ₁₀		Numéro MAT CR-0825	Masse molaire 70,14
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes PENTAMÉTHYLÈNE			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	
Téléphone en cas d'urgence	418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2024-06-19	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Liquides inflammables catégorie 2
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Conseils de prudence (P)	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 1 Inflammabilité 4 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%P/P)
Cyclopentane	287-92-3	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau et ne pas faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Étourdissements. Nausée et vomissements. Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. Oedème pulmonaire. Irritation de la bouche et de l'estomac si ingestion. Perte de conscience. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	L'eau peut s'avérer sans effet, Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Extrêmement inflammable. Risque d'inflammation. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart des agents oxydants forts, de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Utiliser des systèmes de ventilation et appareils électriques mis à la terre et ne produisant aucune source d'allumage (étincelles). Protéger des rayons du soleil.
Méthode et équipement de manutention	Embouteiller dans le verre seulement. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Cyclopentane	287-92-3	TWA	600 ppm 1720 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	600 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	600 ppm 1720 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants. Matériel suggéré: Nitrile. Viton® (Fluoroélastomère). Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide clair.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Sans objet.
Point de fusion / congélation	-94°C
Point initial d'ébullition	50°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	-37°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	1.1%
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	8.7%
Tension de vapeur	257.25 mm @ 20°CmmHg
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	0.751 g/cm ³
Solubilité	Insoluble dans l'eau. Miscible avec l'alcool et l'éther.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	0.001-
Température d'auto-inflammation	361°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit inflammable, peut s'enflammer avec source d'ignition, si température au-dessus du point d'éclair. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. Possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air en cas de fort échauffement, Peut s'enflammer au contact d'oxydants.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Sensible à la chaleur.
Risque de réactions dangereuses	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Liquide et vapeurs très inflammables.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation d'électricité statique. Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), la chaleur et l'humidité.
Produits de décomposition dangereux	Vapeurs toxiques de monoxyde et dioxyde de carbone.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CYCLOPENTANE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et larmolement.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Effets narcotiques, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, excitation, incoordination, nausées et vomissements. L'inhalation de fortes concentrations peut entraîner une dépression respiratoire, stupeur, perte de conscience et le coma.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Désordres gastro-intestinaux, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, somnolence, convulsions, nausées et vomissements. NOTE: l'aspiration du produit dans les poumons peut causer une pneumonie chimique, un oedème pulmonaire hémorragique entraînant la mort rapide par arrêt cardiaque, paralysie respiratoire et asphyxie.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, effets narcotiques, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, confusion, somnolence, irritabilité, larmolement, fatigue, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Cutanée: Donnée non disponible. DL50 Oral(e) - Rat - > 2,000 mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 25.3 mg/L.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 10.52mg/L - 48h.
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1146
Appellation réglementaire	CYCLOPENTANE
Classification du TMD	3 Liquides inflammables
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides inflammables catégorie 2
---------------	-----------------------------------

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-06-19